

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10064 / 100019
Plaspaq SA (Plaspaq Ltd) (Plaspaq AG), 1636 Broc
ateliers d'injection plastique, d'impression et de finition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
29 H, 19 F
31.05.2007–30.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10066 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
secteur de production métallurgique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
101 H, 7 F
11.07.2007–11.07.2010 (Renouvellement)
- 07-10068 / 100461
Perfect SA, 1163 Etoy
rotatives, machines à imprimer, assemblage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 6 F
11.07.2007–10.07.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10065 / 100784
BASF Orgamol Pharma Solutions SA, 1902 Evionnaz
production et finition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
121 H, 14 F
07.06.2007–06.06.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 07-10077 / 100491
Bell AG (Vulliamy SA), 1033 Cheseaux-Lausanne
Technique
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-10062 / 100639
Vetropack SA, 1162 St-Prex
atelier des moules
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.08.2007–31.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10076 / 109747
Bell AG Vulliamy, 1008 Prilly
Kommissionierung
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10063 / 100639
Vetropack SA, 1162 St-Prex
composition, enfournage, machines IS, triage-emballage, contrôles de qualité,
transports internes
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
88 H
01.08.2007–31.05.2010 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-9962 / 101369
ABB Sécheron SA, 1242 Satigny
bobinage transformateurs de traction
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 H
01.05.2005–30.04.2008 (Modification)
- 07-9973 / 101903
DC SWISS SA, 2735 Malleray
ateliers de production des sites de Malleray et de Bévillard (rte de Sorvilier 21)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H, 12 F
02.05.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-9976 / 101012
Ceramaret SA, 2014 Bôle
atelier usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
26.05.2007–25.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-9977 / 108497
SAM, Swiss Advanced Materials SA, 1400 Yverdon-les-Bains
production: ASMAG et CONFORM
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
15.04.2007–14.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-9980 / 110818
LeShop SA, 1024 Ecublens VD
centre de distribution secteur: dépôt, mezzanine-réception marchandise
besoins spéciaux de consommation
45 H, 45 F
01.11.2006–31.10.2009 (Modification)
- 07-9984 / 110457
Ecoservice SA, 1227 Carouge GE
contrôle de chantiers sur les sites de: – l'Aéroport International de Genève (chantier de rénovation du Tunnel de Ferney et de la piste principale) – TCMC (tram) – Mandats liés à la présence d'amiante sur les chantiers
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.06.2007–31.05.2010 (Renouvellement/modification)

- 07-9988 / 100964
Eckart Suisse SA, 1963 Vétroz
tout le secteur fabrication
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
08.01.2006–07.01.2009 (Modification)
- 07-9989 / 101735
Minerva Manufacture de Chaussures SA, 2900 Porrentruy
atelier des presses et des machines à injecter
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
17.05.2007–16.05.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-9966 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
usinage: (équipe de production 6/7 jours)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H
01.07.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-9968 / 100382
Biomill S.A., 1523 Granges-près-Marnand
Pet-food: fabrication d'aliments expensés- farines
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
03.05.2007–02.05.2010 (Renouvellement)
- 07-9978 / 110641
Fondation Transport Handicap, 1228 Plan-les-Ouates
transport de personnes handicapées
besoins spéciaux de consommation
18 H
22.06.2006–21.06.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-9975 / 108536
Valrhône SA, 1030 Bussigny-Lausanne
préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique
besoins spéciaux de consommation
24 H, 10 F
01.10.2005–30.09.2008 (Modification)

- 07-9986 / 110945
CMH Service Sàrl, 1025 St-Sulpice VD
Livraison de journaux pour Edipress SA Bussigny
besoins spéciaux de consommation
2 H
02.03.2007–01.03.2010 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-9972 / 110943
022 Télégénève SA, 1201 Genève
département: «tête de réseau»
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.05.2007–30.04.2010 (Nouveau permis)
- 07-9985 / 110457
Ecoservice SA, 1227 Carouge GE
service de piquet en cas d'accident sur des sites/chantiers qui contiennent de
l'amiante
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
02.05.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-9970 / 100498
Dubois & Dépraz SA, 1345 Le Lieu
atelier de fabrication
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.05.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-9959 / 101445
Etre SA (Laboratoire OM), 1217 Meyrin
fabrications biotechnologiques (n°.21) et pharmaceutiques (n°.22), laboratoires de
contrôle, OM Pharma
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
13 H, 4 F
19.04.2007–18.04.2010 (Renouvellement)

- 07-9982 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
CNC, usinage maillons de bracelet
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H
15.05.2006–31.12.2008 (Modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-9969 / 100152
Produits Epagny (Gruyères) SA, Fabrique de salami et de viandes séchées, 1664 Epagny
étiquetage et emballage de produits secs et surgelés.
besoins spéciaux de consommation
6 H, 14 F
03.05.2007–02.05.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-9971 / 100737
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion
BU KPZ (traitement thermique et surface / formage à froid / découpage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H, 12 F
03.05.2007–02.05.2010 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 07-9964 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
usinage: fabrication des «pompes à vide»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.05.2007–31.12.2007 (Renouvellement)
- 07-9967 / 100046
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
usine 1 et 2
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
40 H
01.05.2007–30.04.2010 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 mai 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.05.2007
Date	
Data	
Seite	3472-3478
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 611

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.